

+ D'INFOS

sur notre site internet :  
[www.smictomlgb.fr](http://www.smictomlgb.fr)

## GUIDE PRATIQUE DES DÉCHETS

**RÉDUIRE SES DÉCHETS  
ET BIEN LES TRIER**

**Réalisation :**

**SMICTOM LOT - GARONNE - BAÏSE**

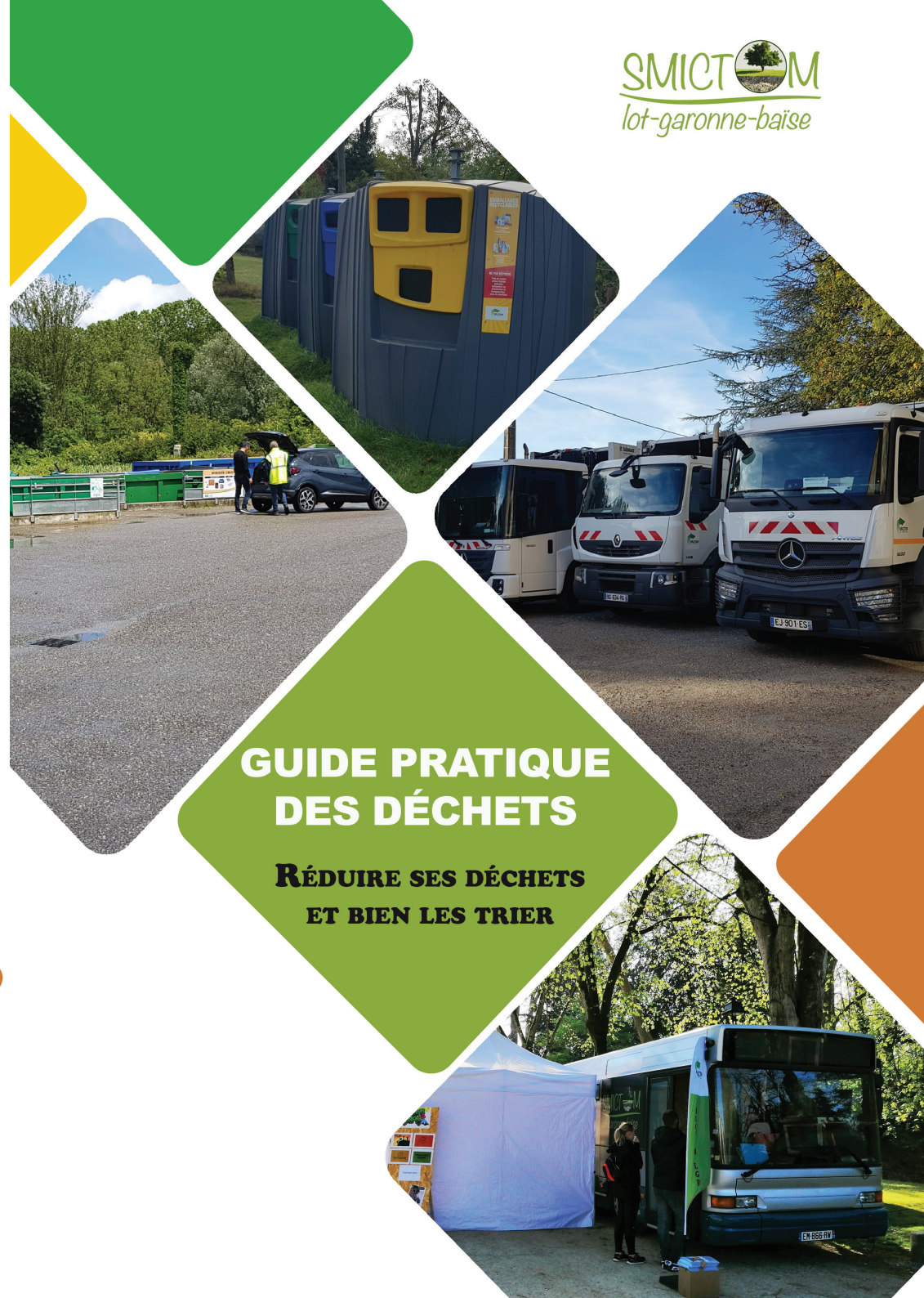
17, AVENUE DU 11 NOVEMBRE

47190 AIGUILLON

TÉL : 05 53 79 83 30

[Contact@smictomlgb.fr](mailto:Contact@smictomlgb.fr)

Crédit photo : ©Citeo/Jean-Michel de Forceville, SMICTOM LGB, Pixabay, Adobe Stock  
Juin 2020 - Mise à jour janvier 2024



## UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

S'étendant sur une superficie de 1 122 km<sup>2</sup>, le SMICTOM LGB regroupe deux communautés de communes (Albret communauté et celle du Confluent et des Côteaux de Prayssas), soit 62 communes et près de 45 000 habitants.

Il prend en charge les déchets ménagers et assimilés produits sur le territoire en porte à porte ou en apport volontaire et assure l'exploitation d'un réseau de 7 déchèteries.



*Le traitement des ordures ménagères résiduelles et le tri des emballages ménagers recyclables a été transféré au syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers du Lot et Garonne (ValOrizon)*

## L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION DES USAGERS

Le SMICTOM LGB s'implique dans la prévention des déchets et mène des actions permettant la réduction des déchets à la source et sur la nécessité de les trier et de les valoriser.

## SOMMAIRE

<b>LES CHIFFRES CLÉS</b>	<b>4</b>	<b>TRIER SES EMBALLAGES RECYCLABLES</b>	<b>10</b>
<b>LA COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES</b>	<b>5</b>	<b>TRIER SES EMBALLAGES EN VERRE ET PAPIERS</b>	<b>11</b>
<b>CONSOMMER AUTREMENT</b>	<b>6</b>	<b>OFFRIR UNE DEUXIÈME VIE À VOS TEXTILES</b>	<b>12</b>
<b>ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE</b>	<b>7</b>	<b>APPORTER EN DÉCHÈTERIE</b>	<b>13</b>
<b>PRATIQUER LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL</b>	<b>8</b>	<b>UN SERVICE DE PROXIMITÉ</b>	<b>14</b>
<b>VALORISER SES DÉCHETS VERTS</b>	<b>9</b>	<b>JETER DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES</b>	<b>15</b>

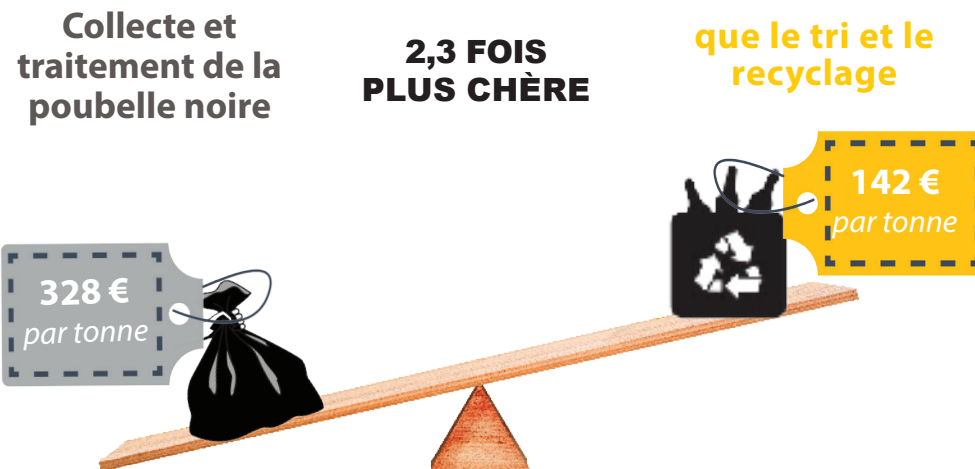
## JE METS DANS LE SAC D'ORDURES MÉNAGÈRES

**UNIQUEMENT LES DÉCHETS NON RECYCLABLES OU NON VALORISABLES**

(Articles d'hygiène, mouchoirs et serviettes en papier, objets en plastique, vaisselle cassée, ...)



*Une fois collectées, vos ordures ménagères (poubelle noire) sont acheminées vers le quai de transfert de Vianne avant de rejoindre par camions remorques de grande capacité un centre d'enfouissement.*



# UN SERVICE DE PROXIMITÉ

## UN RÉSEAU DE 7 DÉCHÈTERIES À VOTRE DISPOSITION

Toutes les déchèteries sont accessibles à l'ensemble des usagers du territoire syndical dans le respect du règlement intérieur.



**ASTUCE :** Avant votre visite en déchèterie, pensez à charger votre véhicule en séparant les différents types de déchets, vous gagnerez du temps sur place et la circulation sera plus fluide.

## HORAIRES D'OUVERTURE

Les larges plages d'horaires d'ouverture permettent à chacun de trouver un lieu où déposer les déchets encombrants ou toxiques.

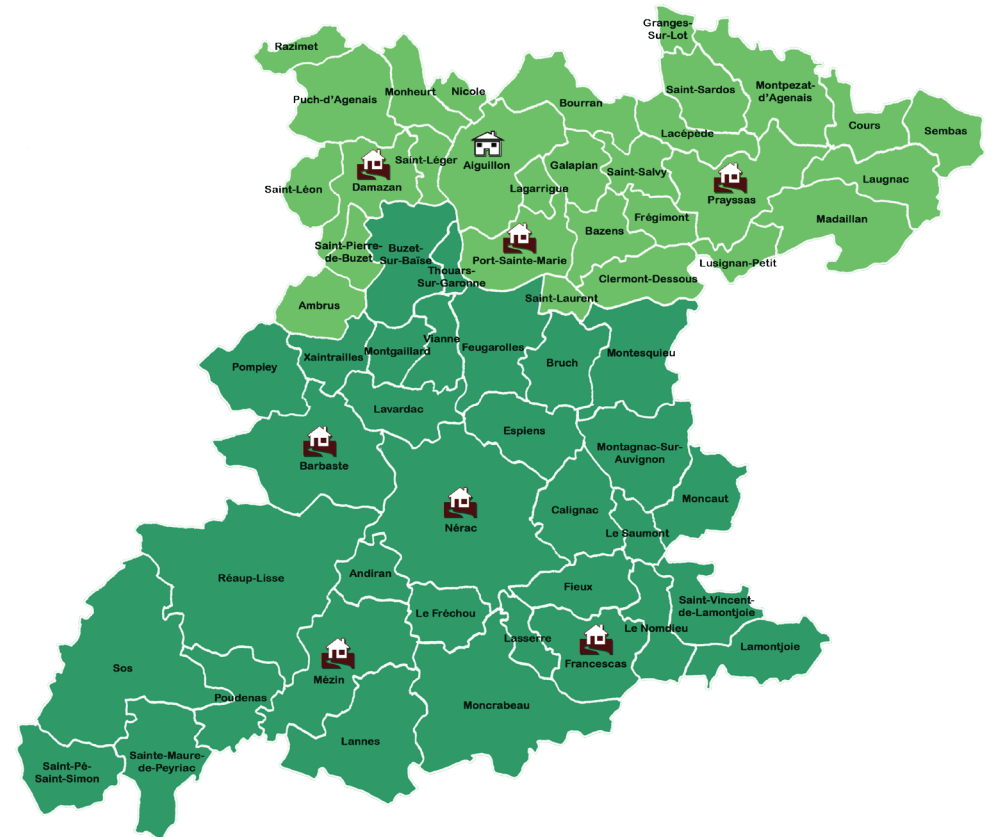
Il est strictement interdit de déposer les déchets devant la déchèterie.

DÉCHÈTERIE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<b>BARBASTE</b> <i>ZA de Comblat</i>		9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h
<b>DAMAZAN</b> <i>Lieu-dit Le Réservoir</i>		9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h
<b>FRANCESSAS</b> <i>Route de Lasserre</i>		9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h		13h30 – 17h
<b>MÉZIN</b> <i>ZA de la longe</i>			9h – 12h 13h30 – 17h		9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h
<b>NÉRAC</b> <i>Vieille route d'Agen</i>	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h
<b>PORT-SAINTE-MARIE</b> <i>Lieu-dit Maury</i>	13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h
<b>PRAYSSAS</b> <i>Lieu-dit Ferrie</i>		9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h	9h – 12h 13h30 – 17h



Les médicaments périmés et/ou non utilisés sont à rapporter dans n'importe quelle pharmacie.  
Les boîtes et les notices sont à déposer dans les bornes de tri.

## LE TERRITOIRE SYNDICAL



### Collectivités adhérentes

- Communautés de Communes du Confluent et des Côteaux de Prayssas
- Albret Communauté
- Siège du SMICTOM LGB
- Déchèterie

## DES ÉLUS AU COEUR DE L'ORGANISATION

Le Syndicat est administré par un Comité Syndical composé de 24 délégués titulaires (et 24 suppléants) qui représentent les communautés de communes adhérentes.

Le bureau syndical prépare les décisions du comité. Il se compose de 7 membres: le Président, entouré de 6 Vice-présidents chacun en charge d'une commission.

En 2021, le SMICTOM LGB a collecté :

**26 034 tonnes** de déchets ménagers et assimilés

Taux global de valorisation : **43,5 %**

Soit : **585 Kg/hab./an**



Ils se répartissent de la manière suivante :

## ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



**12 028 tonnes**

Soit : **270 Kg/hab./an** de déchets enfouis

## COLLECTE SÉLECTIVE (emballages, papiers, verre, textiles,...)



**3 034 tonnes**

Soit : **69 Kg/hab./an** de déchets triés pour être recyclés ou valorisés

## DÉCHETS APPORTÉS EN DÉCHÈTERIE



**10 972 tonnes**

Soit : **246 Kg/hab./an**

Taux de valorisation : **76 %**

Dépôt limité à 1 m<sup>3</sup> par semaine  
Soit environ 1 100 L

**PRÈS DE 76% DES DÉCHETS DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIE SONT VALORISÉS** en nouveaux objets, en compost ou énergétiquement.

<p><b>LES MÉTAUX</b> (radiateurs, cadres de vélo, ...)</p>	<p><b>LES CARTONS D'EMBALLAGES</b> secs, vidés et pliés</p>	<p><b>LES DÉCHETS VERTS</b></p>	<p><b>LES GRAVATS</b> (béton, parpaings, briques, tuiles, ciment,...)</p>
<p><b>LE BOIS</b> (Palettes, planches, caisses, agglomérés, huisseries, volets,...)</p>	<p><b>LE MOBILIER</b></p>	<p><b>LES DÉCHETS NON RECYCLABLES</b> (Déchets hors toxiques pour lesquels il n'existe pas de filières de valorisation)</p>	
<p><b>LES DÉCHETS MÉNAGERS SPÉCIAUX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Peintures</li> <li>• Colles et vernis</li> <li>• Acides et bases</li> <li>• Solvants</li> <li>• Produits phytosanitaires</li> <li>• Radiographies</li> <li>• Cartouches d'encre</li> <li>• Piles</li> <li>• Batteries des véhicules légers</li> <li>• Huiles de vidange des véhicules des particuliers</li> </ul>	<p><b>LE TEXTILE</b></p> <p>Vêtements, chaussures et linge de maison dans des sacs fermés de 50 L maximum</p>	<p><b>LES HUILES VÉGÉTALES</b></p>	<p><b>LES D3E ET LES LAMPES</b></p> <p>(Déchets d'équipements, électriques et électroniques)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Petits et gros électroménagers</li> <li>• Écrans</li> <li>• Néons</li> <li>• Lampes fluocompactes</li> <li>• Lampes LED</li> </ul>
	<p><b>LES DASRI</b> (Déchets d'activités de soins à risques infectieux)</p> <p>Pour les particuliers en automédication : Aiguilles, seringues, bandelettes,...</p>		

## OFFRIR UNE DEUXIÈME VIE À VOS TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES (TLC) même usés ou déchirés !

### JE DÉPOSE DANS UN DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE PORTANT CE LOGO



#### DANS UN SAC FERMÉ DE 30L :

- Tous les vêtements et le linge de maison propres et secs
  - Les chaussures liées par paire
- Même usés, ils seront valorisés



Ne pas déposer d'articles humides ni souillés



Pour connaître la localisation des points de collecte les plus proches de votre domicile ou de votre lieu de travail, rendez-vous sur [www.refashion.fr/citoyen/](http://www.refashion.fr/citoyen/)

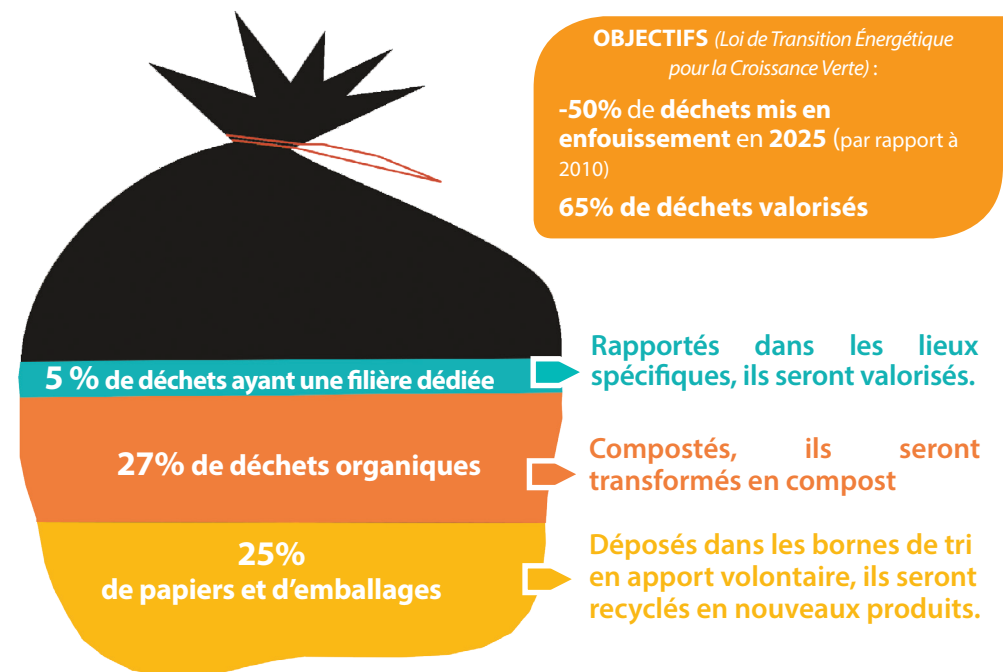
Une fois collectés, les textiles sont triés manuellement selon leur genre, leur qualité ou leur matière.

Selon leur état, les vêtements, linge de maison et chaussures seront reportés ou recyclés en nouvelles matières : fil, géotextile pour l'industrie du bâtiment ou de l'automobile, plasturgie/composite pour de nouveaux objets, valorisation énergétique

## LA COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

### TOUJOURS TROP DE DÉCHETS « VALORISABLES »

Le volume des ordures ménagères résiduelles (OMR) produit est très important d'autant plus que l'on y retrouve des déchets qui pourraient être compostés, recyclés ou tout simplement évités.



Source : ADEME - MODECOM 2017 - Premiers résultats sur les OMR

### GESTES SIMPLES AU QUOTIDIEN QUI PERMETTRAIENT DE RÉDUIRE DE PLUS DE LA MOITIÉ LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

- 1 Consommer autrement
- 2 Réduire tous les gaspillages notamment le gaspillage alimentaire
- 3 Composter et valoriser ses déchets verts et de cuisine
- 4 Trier ses papiers et emballages pour qu'ils soient recyclés

**Potentiel d'évitement :**  
Environ 30 Kg de déchets en moins par habitant et par an

**PRIVILÉGIER LES PRODUITS RÉUTILISABLES** (Piles rechargeables, éponges, torchons, vaisselles lavables, cabas) **AUX PRODUITS JETABLES** (vaisselle à usage unique, lingettes nettoyantes, essuie tout, sacs en plastique)



**OPTER POUR LES PRODUITS EN VRAC** (légumes secs, pâtes, riz, café, sucre...), **À LA COUPE** (fromage, viande et charcuterie) **OU AU DÉTAIL** (fruits et légumes) et la **CUISINE « FAIT MAISON »**



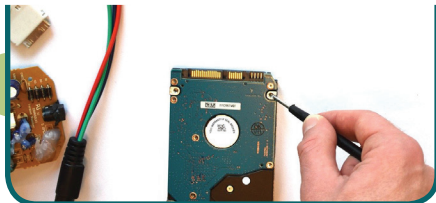
**CHOISIR LES GRANDS CONDITIONNEMENTS** plutôt que les portions individuelles



**DONNER OU VENDRE PLUTÔT QUE DE JETER**



**RÉUTILISER CE QUI PEUT L'ÊTRE**  
Réparer ou faire réparer ses appareils en panne, détourner certains objets de leur usage premier pour une nouvelle utilisation



## TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

**BIEN VIDÉS**



Bouteilles en verre



Pots, bocaux et flacons en verre



## TOUS LES PAPIERS



Journaux et magazines



Prospectus et catalogues



Courriers, enveloppes et autres papiers



**TRI = DONNER UNE SECONDE VIE À NOS DÉCHETS**



# TRIER SES EMBALLAGES RECYCLABLES

**BIEN VIDÉS, EN VRAC (sans sac),  
SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES**

## TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

### EMBALLAGES EN CARTON



### EMBALLAGES EN MÉTAL MÊME LES PLUS PETITS



Capsules, bouchons,  
couvercles, opercules,...

### EMBALLAGES EN PLASTIQUE



Bouteilles et flacons en plastique



Barquettes

Pots, boîtes et tubes

Films et sachets



**TRI = FABRICATION DE  
NOUVEAUX OBJETS**



# ÉVITER LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

## LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE À LA MAISON



=

Entre **100 et 160 €**  
par personne par an

**Potentiel  
d'évitement :**  
Environ 30 Kg de  
déchets en moins  
par habitant  
et par an

## LES SOLUTIONS ANTI-GASPILLAGE À TOUTES LES ÉTAPES

**AVANT VOS ACHATS**  
• Réaliser une liste  
de courses



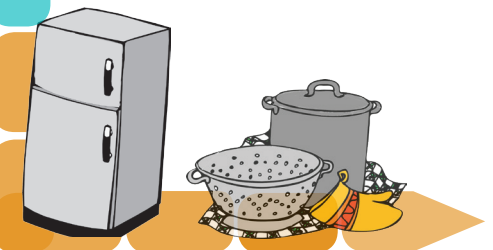
### DANS LE MAGASIN

- Acheter juste ce dont vous avez besoin
- Regarder les dates de péremption en particulier pour les produits frais



### À LA MAISON

- Placer dans votre réfrigérateur et vos placards les produits qui se périment le plus vite sur le devant de vos étagères
- Cuisiner en priorité avec les restes de repas, les aliments entamés ou bientôt périmés



Le **compostage** est un processus naturel qui permet aux **déchets organiques** de se décomposer pour donner au bout de 8 à 12 mois un **engrais comparable à l'humus** : le compost.

**Potentiel d'évitement :**  
Environ 40 Kg de déchets en moins par habitant et par an

### EN TAS OU AVEC UN COMPOSTEUR, JE COMPOSTE MES DÉCHETS DE CUISINE ET DE JARDIN :



Fanes, épluchures de fruits et de légumes, peaux de bananes, trognons de pommes, marc et filtres à café, sachets d'infusions, coquilles d'œufs concassées,...



Tailles de haies broyées, tontes de pelouses (en fines couches), feuilles mortes, fleurs fanées, mauvaises herbes non grainées,...

### RECETTE POUR RÉUSSIR SON COMPOST

- 1** Mélanger les différentes matières en parts égales et en couches alternées :
  - les brunes comme les tailles de haies ou les feuilles mortes avec les vertes comme les déchets de cuisine ou les tontes de pelouses
  - les déchets grossiers avec les fins
- 2** Brasser le mélange
- 3** Surveiller l'humidité

### UTILISATION DU COMPOST

Amendement 100% naturel et totalement gratuit qui améliore la structure du sol tout en fournissant à vos plantes, vos arbustes, vos haies la matière organique nécessaire à leur développement.

Feuilles mortes, tailles de haies, tontes de pelouses, plants de légumes et fleurs fanées représentent près de 25% des apports en déchèterie. Ces 3 techniques simples vous permettent de les valoriser directement chez vous en fertilisant votre jardin.

**Potentiel d'évitement :**  
Environ 60 Kg de déchets en moins par habitant et par an



1

### LA TONTE « MULCHING »

Il s'agit de tondre la pelouse sans la ramasser.

*Avantage :*  
L'herbe finement coupée, laissée sur place se décompose, enrichit le sol et le gazon, naturellement et gratuitement.



2

### LE PAILLAGE

Consiste à recouvrir le sol avec des couches de végétaux ou de broyat (5cm d'épaisseur environ) dans le potager, les massifs de fleurs ou au pied des haies.

*Avantage :* Très simple à réaliser ! Il permet de nourrir les végétaux, de conserver l'humidité des sols et de réduire le développement des plantes indésirables.



3

### LE BROYAGE POUR LES RÉUTILISER

*Avantage :*  
Cette méthode réduit de 6 à 12 fois le volume des végétaux et le broyat obtenu peut être réutilisé comme paillage pour enrichir le jardin ou être composté.